



Continuons la lutte !

Tous les syndicats de la Construction, du Bois et de l'Ameublement sont dans l'action pour sauver notre système de retraite solidaire, notre Sécurité Sociale.

Le gouvernement de Macron persiste et signe sur la volonté de mener à terme la casse de notre système. En reculant l'âge de départ à la retraite à taux plein, il met à exécution les directives du MEDEF et des grands groupes du BTP.

En 2017, le patronat du bâtiment faisait pression sur le gouvernement de Macron et arrivait à faire disparaître les 4 critères de pénibilité qui concernaient directement les professions de la CBA :

- Manutention de charges lourdes
- Postures pénibles
- Vibrations mécaniques
- Risques chimiques

La Fédération Française du Bâtiment se gaussait d'être venue à bout du compte pénibilité.

C'est bien la confirmation que nous sommes considérés comme de la chair à canon !!



Comme l'a dit Ambroise CROIZAT, la retraite ne doit pas être l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie !

C'est pour faire face à cela, que la **FNSCBA revendique un 43^{ème} régime spécial** avec une reconnaissance de la dangerosité et pénibilité dans ses métiers.

Elle demande que les quatre critères soient rétablis au plus vite et veut aller plus loin puisqu'elle exige :

- Un départ anticipé à la retraite à taux plein pour les métiers dangereux et pénibles à 55 ans
- La prise en charge totale de la réparation des préjudices subis par les salariés de la CBA
- Un financement intégral de ce régime spécial pour les entreprises couvrant le champ professionnel de la CBA.

Il est impératif d'exiger ensemble et immédiatement l'abandon du projet, le maintien des régimes actuels et en demander l'amélioration pour que soient prises en compte la pénibilité et la dangerosité dans nos métiers.

***Le combat n'est pas fini, il faut aller au bout,
TOUS ENSEMBLE !***